



Préavis de départ, problème d'accusé

Par **remibob**, le **01/06/2010** à **18:07**

Bonjour,rnrnje pense que cette question a été posée de multiples fois, cependant, je n'ai trouvé aucune réponse pour mon problème.rnrnJe suis locataire depuis 20 ans de ma maison, je souhaite cependant la quitter. Depuis 1 mois, ma lettre de préavis est partie, et je viens de signer aujourd'hui pour ma future habitation.rnrnCependant, l'accusé de réception de mon préavis vient de me revenir et n'est pas distribué, motif : absent.rnrnMa question se porte sur ce problème, dois je renvoyer un courrier avec accusé? rnrnMon propriétaire ne vit pas en France, je ne peux donc pas le voir.rnrnMerci d'avance pour vos réponses et merci à ceux qui ont créé ce forum bien pratique.rnrnBonne soirée.

Par **Untel**, le **02/06/2010** à **22:58**

Bonjour,rnrnVotre question concerne un sujet délicat: propriétaire à l'étranger.rnPour obtenir une réponse précise à votre problème je vous conseille de contacter l'ADIL d'Ille et Villaine au 02 99 78 27 27.rnrnIl vous renseignera efficacement (et gratuitement).rnrnCordialement.